

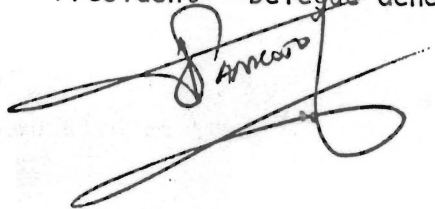
*Renette
ou Docteur J. VERST*

INSTITUT ZAIROIS POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE

LE ZAIRE : OU LA NATURE EST ADMIRABLEMENT PROTEGEE

Par ,

MANKOTO ma MBAELELE
Président - Délégué Général



HISTORIQUE.

Pour mieux comprendre la politique suivie jusqu'à présent par le Zaïre dans le domaine de la Conservation de la Nature, il y a lieu d'examiner les buts et mobiles ayant guidé la création de nos Parcs Nationaux.

Déjà aux temps bien lointains, l'idée de Réserve Naturelle avait pris corps au Zaïre, alors Etat Indépendant du Congo. En effet, dès 1889, le Roi des Belges LEOPOLD II avait créé les premières Réserves de chasse pour protéger les Eléphants contre les destructions inconsidérées. Mais la notion de Réserve Naturelle intégrale et de Parc National n'apparut que quelques années plus tard.

En 1909, de retour d'un voyage au Congo (Zaïre), le Prince ALBERT, émerveillé par les beautés naturelles de la vaste colonie, et pressantant les troubles et les dévastations que la civilisation apporterait avec elle dans les terres vierges d'Afrique, préconise la création de sanctuaires où la faune et la flore seraient à l'abri de toute atteinte.

Un séjour aux Etats-Unis, en 1919, au cours duquel le Prince, alors devenu Roi ALBERT Ier, eut l'occasion d'admirer le prestigieux Parc National de Yellowstone, amena le Souverain à reprendre son projet, mais en y greffant la notion de parc national, dont il envisageait une application appropriée aux contingences équatoriales. C'est ainsi que le 21 Avril 1925, il signa le Décret Royal établissant le premier parc national Africain : le Parc National ALBERT, qui aujourd'hui porte le nom de Parc National des Virunga.

Auparavant, un courant d'opinion favorable se fit jour, principalement à la suite de l'intervention du baron E. de CARTIER de MARCHIENNE, alors Ambassadeur de Belgique aux Etats-Unis qui déjà à cette époque avait prononcé sa phrase célèbre : " We have to make the world safe for Gorillas ". Parmi les Conseillers du Roi, figurait aussi le naturaliste américain Carl AKELEY, qui conçut l'idée de ce sanctuaire pour la protection des Gorilles de montagne, espèce devenue très rare et menacée d'extinction, après une exploration qu'il fit dans la Région du Kivu en 1921, où il venait d'étudier l'habitat des Gorilles dans le massif des grands volcans éteints du Karisimbi, du Mikeno et du Visoke.

Le Parc était donc, à son origine, destiné à sauver les derniers individus de Gorilles (*Gorilla gorilla beringei*) adaptés à un habitat particulier - la forêt de montagne - et dont l'écologie et le comportement étaient alors tout à fait inconnus.

Etait également intervenu avec succès, le professeur Victor VAN STRAELEN, Directeur du Musée Royal d'Histoire Naturelle de Belgique, qui par la suite devint, en 1934, Président de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge (IPNCB). Le coup d'envoi ainsi donné, le mouvement ne se fit pas attendre. Poursuivant l'oeuvre de son père, le Roi LEOPOLD III fit établir le 17 Mars 1938 le Parc National de la Garamba dans le Haut-Zaïre. Un an plus tard, soit le 15 Mai 1939, il fonda le Parc National de l'Upemba au Shaba. Et puis, il y a eu une longue période d'"acalmie". Il a fallu attendre l'avènement du Président MOBUTU SESE SEKO pour assister à une nouvelle vague de création de Réserves Naturelles au Zaïre.

En effet, en 1970, soit à peine cinq ans après Son avènement au pouvoir, le Président MOBUTU, reconnu aujourd'hui comme Grand Champion de la Conservation de la Nature, signa, le 30 Novembre de cette année, quatre Ordonnances établissant du coup quatre nouveaux Parcs Nationaux. Il s'agit des Parcs Nationaux du Kahuzi-Biega (Kivu), des Kundelungu (Shaba), de la Maïko (haut-Zaïre et Kivu) et de la Salonga (Equateur, Bandundu et les deux Kasai).

La superficie du pays ainsi totalement protégée passe de 1 à 3 % et si l'on tient compte également du réseau des Domaines de chasse (5 % du pays), cette superficie est portée à 8 %, plaçant ainsi le Zaïre à l'avant-garde de l'Afrique en matière de Conservation de la Nature. Pour le Président MOBUTU, l'objectif est d'atteindre 12 à 15 % de superficie nationale couverte de Réserves Naturelles.

Un Auteur avait raison d'écrire récemment "Où le Zaïre est sur-développé par rapport à l'Europe et aussi aux autres Continents!! , la Conservation de la Nature".

Un an auparavant soit en 1969, le Président MOBUTU créa l'Institut Zaïrois pour la Conservation de la Nature (I.Z.C.N.) qu'il dota d'une personnalité juridique propre, et d'une autonomie financière et d'une liberté d'initiative indispensables pour lui assurer l'homogénéité et la continuité d'action qu'exigeait sa politique à long terme.

POLITIQUE GÉNÉRALE.

Dans la réalisation du projet de Société que poursuit le Mouvement Populaire de la Révolution, les Parcs Nationaux, la faune et la flore sauvages paraissent comme des éléments garants de notre authenticité.

C'est pourquoi, le Président-Fondateur du Mouvement Populaire de la Révolution, Président de la République, accorde une importance capitale à la Conservation de la Nature.

En effet, dans Son adresse au peuple Zaïrois le 20 Mai 1972 à l'occasion de l'ouverture du Premier Congrès Ordinaire du Mouvement Populaire de la Révolution, le Maréchal du Zaïre avait tracé la ligne directrice de la politique de développement intégré du Zaïre basée sur le respect des équilibres écologiques.

<< Etre sous-équipés déclarait-il, présente certains avantages. Nous pouvons nous réjouir, notamment de n'avoir pas commis certaines erreurs que regrettent amèrement les sociétés réputées développées. Nous ne sommes pas complexés de ne pas montrer à nos visiteurs de vieilles cathédrales ou monuments anciens. Car nos monuments, nos cathédrales, c'est le patrimoine que nous ont légué nos ancêtres, c'est-à-dire essentiellement, la NATURE. Ce sont nos rivières, notre fleuve, nos forêts, nos insectes, nos animaux, nos lacs, nos volcans, nos montagnes et nos plaines. En un mot, tout ce qui fait partie intégrale et réelle de notre originalité et de notre personnalité. Nous ne vous étonnerons donc guère en affirmant que notre ambition, au Zaïre, est de faire de notre beau pays le paradis de la nature. Ne vous attendez pas que nous exploitons à tort et à travers la peau des crocodiles pour fabriquer des sacs à main, sans avoir étudié le comportement du milieu de ces sauriens au cas où ils viendraient à manquer. De même, nous n'autorisons aucun touriste à se promener dans nos Parcs Nationaux sans guide et sans suivre les pistes réglementaires >>.

>> Car nous voulons que, lorsque les savants auront transformé le monde des vivants en un milieu artificiel, il existe encore, au Zaïre, dernier refuge de l'humain, une nature naturelle...>>.

C'est là une déclaration de grande signification qui atteste de la volonté politique au plus haut niveau de tenir compte de la Conservation de la Nature dans le processus de développement national.

Du reste, cette volonté se traduit par des faits, notamment par la prise en compte des projets prioritaires en Conservation pour la sauvegarde des espèces animales sauvages de valeur en danger, la réalisation des Plans Directeurs des Parcs et la création de nouvelles Réserves, dans le Plan Quinquennal 1986 - 1990.

SITUATION ACTUELLE ET ACTIONS PROMOTIONNELLES.

Le Législateur a fixé pour l'Institut Zaïrois pour la Conservation de la Nature les objectifs suivants :

- 1° d'assurer la protection de la faune et de la flore dans les Réserves Naturelles intégrales ou quasi intégrales;
- 2° d'y favoriser la recherche scientifique et le tourisme dans le respect des principes fondamentaux de la Conservation de la Nature;
- 3° de gérer les Stations dites << de capture >> établies dans ou en dehors des Réserves.

Conservation de la Nature.

L'accomplissement de cet objectif est basé sur la lutte contre le braconnage. Plus de 1.500 Gardes Zaïrois et Conservateurs de l'Institut Zaïrois pour la Conservation de la Nature protègent jalousement les Parcs Nationaux contre la convoitise des braconniers et autres destructeurs.

Sur le terrain, les gardes dirigés par des Conservateurs Zaïrois tous formés à l'Ecole de Faune de Garoua, au Cameroun, sont dotés d'un courage extraordinaire. Lors des périodes difficiles des années 1960 à 1965 qui appartiennent désormais au passé, plus de 30 d'entre eux n'ont pas hésité à donner leur vie pour la Conservation : << ils sont morts pour que vivent les Eléphants!>>.

C'est ainsi que nos Parcs nationaux constituent un remarquable acquis de la Révolution. Ce sont des Réserves généralement intégrales... qui conservent des espèces rares et à haut intérêt touristique, comme le Gorille de montagne, l'Okapi, le Paon zaïrois, la Girafe, le Zèbre, des milliers d'Hippopotames, d'Antilopes et de Buffles, ainsi que des félins comme le Lion et le Léopard.

Les Parcs Nationaux du Zaïre protègent également des biotopes les plus variés allant de la forêt tropicale ombrophile à la forêt d'altitude ^{et des} ~~en passant par~~ les hauts plateaux ^{et} un infini milieu de savanes herbeuses et arbustives.

La beauté exceptionnelle et la grande valeur scientifique et touristique de ces Parcs font que quatre d'entre eux (Virunga , Garamba, Kahuzi-Biega et Salonga) sont sélectionnés par l'UNESCO comme Sites du Patrimoine naturel mondial .

Recherche Scientifique

Les Parcs Nationaux constituent , grâce à leurs superficies à la variété de leurs habitats et au facteur " durée " , depuis leur création , des laboratoires naturels exceptionnels.

Certains Parcs Nationaux du Zaïre , comme le Parc National des Virunga, constituent des milieux biologiques les plus étudiés . En effet , quelque 1.000 ouvrages scientifiques de haut renom y ont été établis : le laboratoire de Lulimbi où les Zaïrois effectuent divers travaux scientifiques d'inventaires , de dynamique des populations animales et de leur impact sur les végétations et le sol .

Lulimbi est aussi une Station internationale de baguage d'oiseaux . Créé en 1970, cette Station compte à son actif des milliers d'oiseaux paléarctiques bagués venant de la Russie , de l'Asie du Nord et de l'Egypte qui hivernent au Zaïre . Des reprises internationales ont été également effectuées à Lulimbi .

Sans négliger la recherche fondamentale qui favorise une meilleure compréhension des écosystèmes, l'Institut Zaïrois pour la Conservation de la Nature met l'accent sur l'éthologie et l'écologie, sur une recherche liée à la gestion (recherche appliquée) qui utilise les informations dans un but pratique de Conservation et d'aménagement.

L'homme de demain bénéficiera du résultat des recherches scientifiques dans les habitats naturels intacts grâce à l'effort que mène le Zaïre pour sauvegarder des milieux-étalons que sont les Parcs Nationaux et Réserves équivalentes .

Tourisme

Visiter le Zaïre, c'est sortir des sentiers battus et se retremper dans la Nature sauvage, avec un esprit de pionnier et d'aventure .

Nous savons que le tourisme mondial prend de plus en plus de l'essor suite à une libération de l'homme du travail au besoin croissant de loisirs actifs, à la détente et à la récréation .

Bien que nos Parcs Nationaux soient ouverts aux Amis visiteurs qui sont les bienvenus , le Zaïre comme l'a dit Son Président, opte pour un tourisme de qualité qui ne perturbe pas les moeurs et n'empiète pas sur l'environnement naturel.

L'attitude adoptée par le Conseil Exécutif est celle d'un développement prudent et contrôlé du tourisme , en se contentant d'une publicité honnête et promotionnelle sans plus . " Un parc n'est pas un casino " .

Voilà pourquoi , l'Institut Zaïrois pour la Conservation de la Nature mène une politique d'études et de plans directeurs pour chaque Parc . L'objectif dans ce domaine est d'arriver à promouvoir des curiosités touristiques classiques et nouvelles telle que la visite aux Gorilles de montagne (Virunga et Kahuzi-Biega) qui constituent un produit touristique fort recherché actuellement dans le monde , le tourisme à dos d'Eléphant (Garamba), etc...

L'intégration de ces activités récréatives devrait se placer dans un contexte planifié et global de l'aménagement des Parcs, dont le tourisme ne constitue qu'un des nombreux aspects . Ceci peut se réaliser par un développement équilibré de l'infrastructure touristique , par une bonne implantation des hôtels , et surtout par une distribution adéquate du flux touristique dans les deux hémisphère Nord et Sud en tenant compte du réseau géographique de nos Parcs Nationaux et de l'alternance des saisons touristiques .

L'Institut Zaïrois pour la Conservation de la Nature déploie des efforts nécessaires pour ne pas s'écarter du caractère " sauvage " de ses Parcs, tant recherché par les visiteurs et qui fait l'originalité de nos Parcs Nationaux .

La politique de l'Institut Zaïrois pour la Conservation de la Nature est en fait de celle du " juste milieu ", se rappelant que la fréquentation touristique des Parcs présente un intérêt économique certain pour les pays jeunes en termes d'apport en devises entre autres, mais en évitant que cette recherche de profits matériels immédiats mise aux objectifs fondamentaux de Conservation et à la valeur sociale et scientifique de plus en plus grande que représenteront les Parcs dans les années à venir dans un monde en perpétuel changement .

Coopération internationale

Le Zaïre en tant ^{que} Membre de plusieurs Organisations internationales de Conservation , comme l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et de ses Ressources (U.I.C.N.), la CITES (Convention sur le Commerce International des Espèces de Faune et de Flore Sauvages menacées d'extinction), l'UNESCO, etc... ; bénéficie d'une assistance appropriée dans le domaine des Parcs Nationaux .

Depuis 1985 , cette coopération s'est renforcée grâce à la redynamisation des activités de lutte anti-braconnage par le Président-Fondateur du Mouvement Populaire de la Révolution , Président de la République , et à la confiance que les Partenaires internationaux ont placé au Zaïre et à Son Chef.

Ci-après , quelques projets importants en cours d'exécution :

a) Projet Plan directeur Parc National des Virunga

Ce projet est financé par le Conseil Exécutif dans le cadre du Plan Quinquennal 1986 - 1990 et reçoit l'appui du Consortium U.I.C.N.- W.W.F.- UNESCO et la Société Zoologique de Franckfort pour la protection des Gorilles de montagne. La Commission des Communautés Economiques vient de lancer un nouveau projet de cinq ans d'une valeur de près de 9 millions d'ECU (presque US \$ 10 Millions) pour la réhabilitation des infra-structure de ce Parc et son équipement .

La Belgique intervient dans l'élaboration du Plan directeur proprement dit , résultat des études écologiques financées antérieurement par ce pays et par l'octroi des bourses d'études pour la formation des spécialistes de l'I.Z.C.N. dans les Universités belges .

- b) Projet de Stratégie régionale de Conservation . Ce projet est financé par la République Fédérale d'Allemagne et consiste à mettre sur pied un plan de mise en valeur globale et intégrée du Parc National de Kahuzi-Biega dans l'espace régional . Un accent particulier est mis également sur l'éducation du public en vue de susciter l'intérêt et l'appui des populations rurales au Parc .

- c) Projet de Sauvegarde des Espèces en danger.

Il s'agit d'une série de projets qui visent à assurer la pérennité des espèces animales sauvages menacées d'extinction comme le Rhinocéros blanc du Nord, l'Eléphant , et unique au Zaïre comme l'Okapi.

Ce projet émerge au Plan Quinquennal 1986 - 1990 et bénéficie d'une contrepartie étrangère diversifiée de la part de l'UNESCO, l'U.I.C.N., du W.W.F., de la Société Zoologique de Francfort , de la Société Zoologique de New-York .

- e) Projet de Fondation Interantionale pour la sauvegarde du Parc National de la Salonga.

En application de la recommandation spéciale issue du Premier Séminaire International sur l'Avenir et la Gestion du Parc National de la Salonga organisé en février 1987 à Iyonda (Mbandaka) par le Conseil Exécutif en collaboration avec l'UNESCO , l'Institut Zaïrois pour la Conservation de la Nature s'emploie promouvoir l'idée de la création de cette Fondation qui s'inscrit dans le cadre du Plan d'Action des Nations-Unies pour la protection des forêts tropicales humides et la conservation de la diversité biologique.

D'ores et déjà, l'UNESCO y intervient par la formation de nos Conservateurs à l'Ecole de Faune de Garoua, au Cameroun, le financement des voyages d'études dans différents pays africains (Kenya, Zimbabwe, Tanzanie) sur l'administration et la planification des Parcs.

4.- CONCLUSION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le Zaïre est fier de sa Nature. Le Chef de l'Etat Zaïrois est l'Initiateur de la Charte Mondiale de la Nature, unanimement votée par l'Assemblée Générale des Nations-Unies en Octobre 1982.

Poursuivant l'objectif fixé par le Président MOBUTU d'atteindre 12 à 15 % du territoire national sous forme de Réserves naturelles, l'Institut Zaïrois pour la Conservation de la Nature a identifié de nouveaux projets de création de Parcs qui seront bientôt soumis à la sanction de la Haute Autorité.

Il s'agit des projets de :

- a) Parc National des Mangroves à Moanda en Région du Bas-Zaïre pour la protection des mangroves à Palétuviers et du Lamantin.
- b) Parc National de l'Okapi à Epulu pour la protection de l'Okapi et de la magnifique forêt tropicale de l'Ituri.
- c) Parc National de la Mondjo en Zone de Bosobolo, Région de l'Equateur pour la sauvegarde des derniers troupeaux d'Eléphants gros porteurs et du biotope à faciès Soudanno-guinéen.
- d) Parc National de Swa-Kibula, au Kwango en Région de Bandundu pour la protection de l'Eland du Cops, du Buffle de Simpson, d'un échantillon d'écosystème de savane typique à cette bande australe du pays, de magnifiques sites touristiques telles les chutes de Tembo et de Suka-Mbundu.

Bref, l'objet poursuivi par le Zaïre est de préserver la diversité génétique par la mise en réserve de grandes portions de territoire représentatives de l'ensemble de ses écosystèmes naturels .

Il s'agit là d'une tâche grandiose pour le plus grand bien de l'Humanité tout entière . Peut-on espérer aussi que les Coopérations internationales ou bilatérales , officielles ou privées , continueront à collaborer à protéger notre belle Nature , la richesse de demain ? Le Zaïre s'est engagé solennellement à conserver ce précieux patrimoine, et espère être aidé dans cette tâche par tous ses amis ...

5. INFORMATION PRATIQUE

Adresse : Institut Zaïrois pour la Conservation
de la Nature (I.Z.C.N.)
13, Avenue des Cliniques
KINSHASA/GOMBE.
ZAIRE
Tél : 32668 - 30235 - 31252 - 31401